



PÔLES ACTIONS
Chez Mme Patricia LESIMPLE
Résidence Foch
192 avenue de l'Argonne
45160 OLIVET - FRANCE
www.ourspolaire.org
N° association W133015335
N° SIRET 528 110 141 00017

Demande d'adhésion

Envoyer le formulaire rempli et signé au secrétariat de l'association
- soit par courrier électronique si vous réglez votre cotisation par virement,
- soit par courrier postal à l'adresse ci-dessus accompagné d'un chèque libellé à l'ordre de PÔLES ACTIONS si vous optez pour ce mode de paiement.

Membre actif de soutien

Madame Monsieur Personne morale

Nom : _____ Prénom(s) : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Courriel : _____

Téléphone fixe : _____ mobile : _____

Je soussigné(e) déclare avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur et m'engage à les respecter. Je demande mon adhésion à l'association PÔLES ACTIONS et règle la somme de _____ euros correspondant au montant de la cotisation annuelle 2026

par virement par chèque joint à ma demande

Fait à _____ le _____ Signature

Cotisations annuelles 2026

- membre actif : 30,00 euros minimum
- membre de soutien :
 - personne physique 30,00 euros minimum
 - personne morale 100,00 euros minimum

PÔLES ACTIONS est une **association d'intérêt général à caractère environnemental**. Elle est autorisée à délivrer à ses donateurs et cotisants des **reçus fiscaux** leur permettant de bénéficier des allègements prévus en matière d'impôt sur les revenus par les articles 200-1 et 238 bis-1 du code général des impôts, sous réserve que ces versements, qu'il s'agisse de dons ou de cotisations, soient effectués à titre gratuit sans aucune contrepartie au profit de leurs auteurs.

Les données personnelles recueillies afin de pouvoir établir les reçus fiscaux sont réservées à l'usage exclusif de l'association. PÔLES ACTIONS s'engage ne pas les transférer, échanger ou céder.

Conformément aux lois et réglementations en vigueur sur la protection des données personnelles, vous disposez d'un droit de consultation, de rectification et de retrait de ces données, que vous pouvez exercer auprès de l'association.